

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 29 DEC. 2025

portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2026

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 modifié relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1er

Monsieur Eric LE CLERCQ de LANNOY, administrateur de l'État du grade transitoire, contrôleur général économique et financier au service du contrôle général économique et financier au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, est désigné en qualité de président du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2026.

Sont nommés membres de ce jury :

Madame Myriam BURDIN, administratrice de l'État du premier grade, inspectrice des affaires culturelles, à l'inspection générale des affaires culturelles au ministère de la culture ;

Madame Séverine LEROUX-MONCHABLON, attachée principale d'administration, secrétaire générale adjointe, direction régionale des affaires culturelles de Normandie ;

Monsieur Mickaël RONCIER-DESVAGES, attaché principal d'administration de l'État, directeur délégué à l'administration des Manufactures nationales – Mobilier national & Sèvres et directeur du CFA Manufactures nationales ;

Madame Sophie SEYER, attachée hors classe d'administration de l'État, secrétaire générale à l'Institut national du patrimoine.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Myriam BURDIN, administratrice de l'État du premier grade, inspectrice des affaires culturelles, à l'inspection générale des affaires culturelles au ministère de la culture.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 29 DEC. 2025

La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie



Aude de MARTIN de VIVIES